

INTRODUCTION

L'environnement représente l'ensemble des éléments biotiques (liés aux êtres vivants) et abiotiques (eau, air, les sols...) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins. Aujourd'hui, la diversité et l'importance des besoins de l'Homme entraînent une véritable pression sur notre environnement qui en ressort très déséquilibrée.

Quels sont les facteurs, les impacts, et les stratégies pour résoudre les problèmes environnementaux actuels ?

I. DE MULTIPLES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LES ACTIONS HUMAINES

1. Les principaux problèmes environnementaux qui menacent le monde sont de divers ordres.

Les différents problèmes environnementaux actuels sont :

a. La pollution de l'air

C'est une altération de la qualité de l'air pouvant être caractérisée par des mesures de polluants chimiques, biologiques ou chimiques.

b. Le réchauffement climatique

C'est un phénomène global de transformation du climat, caractérisé par une augmentation générale des températures moyennes et qui modifie durablement les équilibres météorologiques et les écosystèmes.

c. La dégradation de la couche d'ozone

La couche d'ozone est une couche d'air située entre 25 et 30 km au-dessus de la terre qui filtre les rayons du soleil. On dit qu'elle se dégrade lorsque des trous apparaissent.

d. Les déchets radioactifs

C'est toute matière solide, liquide ou gazeuse qui contient une substance nucléaire radioactive dangereuse pour l'environnement.

e. L'épuisement de ressources non renouvelables

C'est lorsque les ressources s'épuisent plus vite qu'elles ne se renouvellent

f. L'urbanisation galopante

C'est l'extension de la surface bâtie (maisons, immeubles, routes...)

g. Les catastrophes écologiques

Ce sont les événements dont les conséquences sont considérables sur la structure et le fonctionnement des écosystèmes affectés provoquant une dégradation importante parfois irréversible des ressources naturelles biologiques.

Exemples : Tsunamis, séismes, éboulements...

h. La pollution des eaux

C'est une altération de la qualité de l'eau et de sa nature qui rend son utilisation dangereuse et/ou perturbe l'écosystème aquatique.

i. La dégradation des sols agricoles

La dégradation des sols est définie comme un changement dans l'état de santé du sol qui entraîne une diminution de la capacité de l'écosystème à fournir des biens et services pour ses bénéficiaires

j. La sécheresse

Etat d'un environnement confronté à un manque d'eau significativement long et important pour qu'il ait des impacts sur la flore, la faune et les sociétés.

k. Les ras de marée

C'est un envahissement exceptionnel du rivage par de Très haute vague provoquée par la rencontre de deux marées ou de deux courants opposés.

l. La rareté de l'eau potable :

C'est la pénurie ou le manqué d'eau dans une région donnée. C'est un phénomène à la fois naturel et d'origine humaine lié à la dégradation de la qualité de l'eau.

m. La destruction de l'écosystème

C'est le déséquilibre du milieu naturel crée par les activités humaines.

Exemple : la déforestation

2. Les activités humaines, principales causes des problèmes environnementaux actuels.

a. Les causes humaines de la dégradation de l'environnement.

Pour sa subsistance et son épanouissement, l'Homme exerce une véritable pression sur l'environnement qu'il sollicite quotidiennement, y créant un déséquilibre.

Par exemple, pour satisfaire une population de plus en plus importante, l'agriculture utilise des produits chimiques comme les engrais, les pesticides, etc. Ces produits chimiques entrent en contact avec les éléments abiotiques de notre environnement (l'eau, l'air, les sols) et les polluent. Elle contribue à la surexploitation des étendues d'eau. Ce qui a conduit à l'assèchement d'importantes étendues d'eau : le lac Tchad, la mer d'Aral.

L'exploitation forestière, minière et le développement des villes dégradent la végétation et exposent les sols à l'érosion à la pollution. A ces activités, il faut ajouter la chasse et la pêche qui perturbent le milieu biotique (les êtres vivants).

Les activités industrielles représentent un important facteur de pollution des éléments abiotiques comme l'eau, l'air, les sols avec le rejet de déchets industriels dans l'espace et l'émission de gaz toxiques chargés de gaz carbonique CO₂.

Le transport routier rejette aussi des gaz d'échappement de voitures qui polluent notre environnement, ainsi que les océans par les naufrages de bateau.

Le commerce par le rejet des déchets plastiques pollue l'environnement urbain et océanique (continent plastique : 1,6 million de km² dans l'océan pacifique)

b. Les catastrophes et phénomènes naturels

Les catastrophes et phénomènes naturels résultent d'un événement naturel. On peut citer :

- Les tremblements de terre : le séisme d'août 2021 en Haïti.
- Les cyclones : ils se développent généralement dans la zone intertropicale sur les côtes-est des continents africain et américain. Ils provoquent de nombreux dégâts à Madagascar, Mozambique, Haïti, les Caraïbes, ...

- La montée du niveau des océans : certains pays perdent une partie de leur territoire côtier ou les retrouvent sous les eaux. Exemple : Lahoukpanda en Côte d'Ivoire, les îles Fidji, le Bangladesh, ...
- La désertification : On assiste à une importante désertification dans certaines parties du monde. Exemple : la Chine, la Mongolie, ...

II. L'IMPACT DES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX SUR LA QUALITE DE VIE

1. Les conséquences des problèmes liés à l'eau et à la pollution atmosphérique

Les différents problèmes environnementaux et leurs effets sont :

a. La pollution

Elle a pour conséquence :

- L'augmentation des risques de maladies pulmonaires, de cancer et d'atteinte au patrimoine génétique de l'humanité et du monde animal.
- Les humains s'intoxiquent en absorbant des polluants par la nourriture notamment les résidus de médicaments vétérinaires et d'additifs de l'alimentation animale.

b. Le réchauffement climatique

Les impacts de ce réchauffement sont :

- Le dérèglement climatique
- L'inadaptation du calendrier agricole

2. La diminution de la biodiversité

La diversité biologique est indispensable à tous les équilibres naturels. Les écosystèmes et les chaînes alimentaires, par exemple, sont des systèmes en équilibre : si l'un des maillons disparaît, c'est l'ensemble du réseau qui est menacé. Pour l'homme, la diminution de la biodiversité signifie la perte irréparable d'un patrimoine unique créé par des millions d'années d'évolution de la vie sur Terre, mais également la réduction du nombre d'espèces comestibles (par exemple, si la pêche industrielle à la morue continue au rythme actuel, ce poisson n'existera bientôt plus), ou encore la disparition définitive de molécules qui présentent un intérêt majeur en médecine.

III. LES INITIATIVES MONDIALES POUR LA LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

1. La lutte contre les problèmes de l'eau et de la pollution atmosphérique

a. La lutte contre les problèmes de l'eau

Aujourd'hui pour fournir de l'eau potable et en quantité suffisante et en qualité, les gouvernements doivent réaliser des aménagements coûteux.

Ces aménagements permettent le captage de l'eau, son traitement, son transport et sa distribution. Dans l'agriculture, limiter l'utilisation des produits phytosanitaires (améliorer le ciblage, privilégier les amendements naturels) ; Privilégier les cultures moins consommatrices d'eau (par exemple en réorientant les subventions) ; Améliorer les processus industriels et la récupération des polluants. La tenue d'une conférence des Nations Unies sur l'eau en 1977 qui affirmait le droit pour tout le monde « d'accéder à l'eau potable, l'eau non souillée par des déjections et non contaminée par des parasites et poisons lents »

A notre échelle, économiser les ressources (récupération de l'eau de pluie pour le jardin, toilettes sèches ou économes en eau, mitigeurs/moussues, douches rapides).

b. La lutte contre la pollution atmosphérique

L'organisation des COP successives pour attirer l'attention du monde et évoquer l'impact des activités humaines sur notre environnement (lors du premier Sommet de la Terre tenu à Rio (Brésil) en 1992, à stabiliser les émissions des gaz à effet de serre entre 1990 et 2000). Développer les énergies renouvelables, promouvoir l'efficacité et la sobriété énergétique (limiter le chauffage et la climatisation des bâtiments, la publicité lumineuse, l'éclairage de nuit, etc.), Rénovation énergétique des bâtiments ; Filtres en sortie d'usine, Développer les transports en commun, le covoiturage, l'auto-partage, le ferroutage, le fluvial, le vélo, la marche, etc. ; Information du public, interdiction des substances dangereuses et développement d'actions alternatives aux pratiques responsables de pollution environnementale.

A notre niveau nous devons : Économiser l'énergie ; Limiter les transports polluants ; Utiliser des produits naturels pour le ménage ou à défaut, des produits éco-labellisés

2. La lutte contre la dégradation des sols et la diminution de la biodiversité

a. La lutte pour la protection des sols

Développer l'agro écologie et l'agroforesterie ; Favoriser les petites exploitations maraîchères ; Inciter à la réhabilitation du bâti existant.

Il existe des méthodes spécifiques permettant de limiter l'érosion : la culture de niveaux, qui consiste à cultiver les terrains en pente selon les lignes de niveau, et la construction de rigoles d'irrigation et de terrasses qui permettent de réduire le ruissellement de l'eau. Une autre méthode de conservation des sols est la culture en bandes, qui consiste à alterner les bandes de culture et les bandes de terre laissées en jachère. Cette méthode est intéressante pour contrecarrer l'érosion éolienne sur des terrains semi-arides qui doivent être mis en jachères pour une production efficace. En outre, le maintien de la fertilité du sol à un niveau maximal de production implique souvent l'emploi d'engrais non organiques chimiques.

b. La lutte contre la diminution de la biodiversité

Face à la gravité de la dégradation des environnements sur notre planète, de nombreux pays se sont réunis en 1992 à Rio de Janeiro, pour le premier Sommet de la Terre. Parmi les différents textes adoptés pour essayer de trouver des solutions, ces pays ont établi une Convention sur la diversité biologique, qui a pour objectif la protection de la biodiversité à l'échelle mondiale. Cette convention marque une prise de conscience internationale : la sauvegarde de la biodiversité est l'un des enjeux majeurs du XXIe siècle.

Afin de préserver le patrimoine naturel, l'homme a créé des espaces protégés : les parcs nationaux et les réserves naturelles qui permettent de délimiter des régions où les écosystèmes ne sont pas perturbés et où les animaux et les plantes sont entièrement protégés. La réglementation ou l'interdiction de capture de certains animaux et le prélèvement de certaines plantes. C'est le cas de la chasse à la baleine qui est interdite depuis 1986 par la Commission baleinière internationale. Pour certaines espèces menacées, on peut également élever des animaux en captivité, pour les relâcher ensuite dans leur milieu naturel.

CONCLUSION

Avec la forte augmentation de la population et la formidable croissance économique, les problèmes environnementaux prennent de l'ampleur. Face aux nombreuses conséquences de la dégradation de l'environnement mondial, plusieurs actions sont entreprises par les dirigeants et les populations mais beaucoup reste à faire.